

Une contre-proposition acceptable à l'initiative anti 4x4 ; pas de loi sur le CO2

Berne, le 10 Mars 2011

Communiqué

Une contre-proposition acceptable à l'initiative anti 4x4 ; pas de loi sur le CO2

Le PLR se bat contre de nouvelles taxes sur l'essence visant les citoyens

La contre-projet à l'initiative anti 4x4 est sur le point d'aboutir à un compromis acceptable. Le PLR accepte la proposition du Conseil fédéral d'affecter les recettes des sanctions à une réduction des primes d'assurances maladies, qui est plus raisonnable qu'une affectation au fond de sécurité routière. Le PLR se bat pour éviter tout impôt supplémentaire et toute bureaucratie inutile. La situation s'est quelque peu assombrie avec la décision-surprise du conseil des Etats sur la loi sur le CO2. En effet, la réduction de 20 % des émissions de CO2 uniquement dans le pays est irréaliste. C'est pourquoi, le PLR comme le Conseil fédéral souhaite une solution plus efficace en demandant de réaliser la moitié de ces réductions d'émissions à l'étranger. Nous souhaitons atteindre des buts réalistes plutôt que de taxer une nouvelle fois les suisses. Une augmentation du prix de l'essence qui pourrait aller jusqu'à 28 centimes correspondrait à un plein 15 francs plus cher.

Cette mesure pénalise particulièrement les PME, les familles de la classe moyenne ainsi que les régions périphériques et d'altitude. Une population sur qui pèse déjà beaucoup de charges devra à nouveau mettre la main au porte-monnaie. Pourtant, la consommation d'essence et les kilomètres effectués ne se verront pas réduits efficacement puisque la majorité des personnes sont dans l'impossibilité de modifier leur mode de déplacement. Par ailleurs, plus de 600 millions de francs de recettes fiscales provenant de la consommation d'essence des frontaliers seraient menacés. Le PLR se bat pour une cohésion nationale avec un Etat qui se concentre sur les tâches prioritaires. Ainsi, au Conseil national, nous nous opposerons à cette taxation de la population. Le PLR préfère favoriser un investissement dans la rénovation des bâtiments consommant trop d'énergie plutôt qu'une augmentation inutile du prix de l'essence. Il existe dans le domaine des bâtiments, qui constituent 45% de la consommation des énergies fossiles, une manière simple d'économiser de l'énergie sans taxer le citoyen.

Contacts:

Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33

Filippo Leutenegger, conseiller national, 079 447 99 07

Christian Wasserfallen, conseiller national, 078 648 39 71

Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41